



Réf : 3\_la région\_19\_7\_x231

**Titre : Plan Agricole Régional (PAR) de Guelmim – Es-smara**

## REGION DE GUELMIM ES-SEMARA

### II. Les Ambitions du Plan Maroc Vert dans La Région



[Retour au sommaire](#)

[Précédent - Suivant](#)

La déclinaison du Plan Maroc Vert en Plan Agricole Régional (PAR) de Guelmim – Es-smara a pris en considération :

- Les réalisations actuelles en matière de productions agricoles, de valeur ajoutée et d'emploi créés par l'activité agricole dans la Région ;
- Les possibilités de commercialisation de la production sur le marché local et national ;
- Les conditions du milieu notamment la ressource en eau qui est en régression continue. Ainsi, les filières de production végétales retenues dans le Plan Agricole Régional sont :
  - La filière céréalière ;
  - La filière cactus ;
  - La filière maraîchère ;
- l'arboriculture (palmier, Olivier, ...). Pour la production animale, les filières retenues sont:
  - les viandes rouges Camelines ;
  - les viandes rouges ovines, caprines, et bovines ;
  - les viandes de volailles et l'apiculture ;
  - Le lait.



Les objectifs globaux escomptés du Plan Agricole Régional portent sur l'augmentation des niveaux de production des différentes filières sus citées, l'amélioration de la qualité et des conditions de commercialisation de la production, l'amélioration des niveaux de valorisation, la création de l'emploi et l'amélioration des revenus de la population rurale.

Pour réaliser ces objectifs au terme du Plan Agricole Régional, 15 projets potentiels sont identifiés et évalués dont 6 projets potentiels "type Pilier I" et 9 projets potentiels "type pilier II".

- les Projets phares P I : Aviculture, Viande rouge
- les Projets phares P II : Cactus, palmier, céréaliculture, Viande rouge, Apiculture
- Les actions transverses

## PROJETS POTENTIELS PILIER I

Projets potentiels pilier I par filière de production végétale

Objectifs de Productions animales

| Filières   | Nombre de Projets | Consistance   | Coût total (MDH) |
|------------|-------------------|---|------------------|
| Olivier    | 1                 | Installation de 3 unités de trituration des olives et de mise en bouteille  | 10               |
| Maraîchage | 1                 | Création d'un marché de gros et installation d'une unité de conditionnement | 9                |
| Henné      | 1                 | Installation d'une unité de valorisation                                    | 0,7              |

| Filières                 | Situation Actuelle (T) | Augmentation de la production: en 2013 |    | Augmentation de la production: en 2020 |     |
|--------------------------|------------------------|--|----|--|-----|
|                          |                        | Quantité (T)                           | %  | Quantité (T)                           | %   |
| Viandes rouges camelines | -                      | 122                                    | -  | 511                                    | -   |
| Viandes blanches         | 1 397                  | 1 200                                  | 86 | 2 784                                  | 200 |
| Œufs de consommation     | -                      | 5 000 000                              | -  | 8 000 000                              | -   |

- Au terme du PAR, la production en viandes blanches sera augmentée de 200 % et ce par l'installation des unités avicoles dans les zones favorables.
- Développement de la production de viandes rouges camelines à travers l'introduction de dromadaires des pays



producteurs.

Projets potentiels pilier I par filière de production animale

| Filières                  | Nombre de Projets | Consistance  | Effectifs (êtes ou sujets) | Nombre d'Aggrégés |
|---------------------------|-------------------|--|----------------------------|-------------------|
| Viandes rouges carmelines | 1                 | Importation de chameles et fromadaires reproducteurs | 31 000                     | 600               |
| Viandes blanches          | 1                 | Création de 03 unités avicoles de poulet de chair    | 871 000                    | 3                 |
| Oufs de consommation      | 1                 | Création de 03 unités avicoles de ponte              | 30 000                     | 3                 |

## PROJETS POTENTIELS PILIER II

La mise en œuvre du Pilier II du Plan Maroc Vert revêt une importance stratégique pour le pays. Aider des centaines de milliers de paysans, particulièrement des régions montagnardes et oasiennes, à accéder à l'économie marchande dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, en créant une forte valeur ajoutée tout en assurant une bonne gestion des ressources naturelles représente un véritable challenge pour l'Etat. En effet, il ne s'agit pas seulement de mobiliser les moyens financiers nécessaires mais aussi et surtout d'être en mesure d'animer et d'accompagner de façon raisonnée et efficace cette révolution économique, sociale et culturelle. La mise en œuvre devra permettre de relever six défis majeurs:

- Valoriser l'agriculture (SAU) ainsi que toutes les ressources pastorales et végétales de l'espace agraire naturel, (hors SAU) qui représentent une part importante des revenus des exploitations en montagne,
- Valoriser les atouts des territoires et les possibilités de marché et de diversification des activités génératrices de revenus (produits de qualité, filières spécifiques, agrotourisme, écotourisme, etc.) et permettre l'accès au marché et la montée d'échelle économique,
- Permettre l'autonomisation des acteurs et l'émergence de dynamiques cumulatives et pérennes de développement agricole des exploitations et territoires,
- Assurer un service environnemental en donnant les moyens aux agriculteurs et leurs communautés de gérer durablement les ressources naturelles, celles-ci étant reconnues comme des "biens publics",
- Anticiper l'adaptation au changement climatique et, en particulier, les modifications probables de la géographie agricole à l'horizon de 2 -3 décennies,
- Développer des synergies avec les autres politiques contribuant au développement rural intégré pour améliorer le niveau de développement humain des populations des aires marginalisées, réduire leur taux de pauvreté et prendre en considération l'inévitable décharge d'un surplus de population, de préférence dans les bourgs ruraux et les villes intermédiaires.

Objectifs de productions végétales



| Filières         | Situation Actuelle (T) | Augmentation de la production: en 2013 |    | Augmentation de la production: en 2020 |     |
|------------------|------------------------|--|----|--|-----|
|                  |                        | Quantité (T)                           | %  | Quantité (T)                           | %   |
| Céréales         | 25 000                 | 18 823                                 | 75 | 45 115                                 | 180 |
| Cactus (Fruit)   | 24 000                 | 12 000                                 | 5  | 102 000                                | 43  |
| (Fourrages vert) | 420 000                | 18 000                                 | 4  | 187 000                                | 45  |
| Palmier dattier  | 16 200                 | 494                                    | 3  | 5274                                   | 33  |

- Extension de la superficie des céréales à travers la réhabilitation des périmètres d'épandage des eaux de crues sur une superficie de 60 000 ha;
- Augmentation de la production en dattes à travers l'amélioration des conditions de production.
- Augmentation de la production de cactus à travers l'extension des superficies plantées sur 20 000 ha et l'apport des irrigations de compléments sur une superficie de 7 000 ha de plantations régulières.

Projets potentiels pilier II par filière de production végétale

| Filières        | Nombre de Projets | Consistance   | Superficie (Ha) | Nombre d'Aggrégés |
|-----------------|-------------------|---|-----------------|-------------------|
| Céréales        | 1                 | Augmentation de la production céréalière                              | 60 000          | 5 000             |
| Cactus          | 1                 | Augmentation de la production et de la productivité                   | 20 000          | 3 000             |
|                 | 1                 | Valorisation de la production   | 50 000          | 3 000             |
| Palmier dattier | 1                 | Amélioration des conditions de production                             | 13 000          | 20 000            |
|                 | 1                 | Valorisation de la production et amélioration de la commercialisation | 13 000          | 2000              |

Objectifs de productions animales



| Filières                                  | Situation Actuelle (T) | Augmentation de la production: en 2013 |     | Augmentation de la production: en 2020 |     |
|---|------------------------|--|-----|--|-----|
|   |                        | Quantité (T)                           | %   | Quantité (T)                           | %   |
| Viandes rouges camélines ovins et caprins | 2 764                  | 724                                    | 27  | 2 000                                  | 73  |
| Apiculture                                | 94                     | 209                                    | 222 | 502                                    | 534 |
| lait                                      | 2 620                  | 929                                    | 37  | 1 480                                  | 56  |

- Développement de la production en viandes rouges essentiellement au niveau des parcours pour augmenter à terme la production actuelle de 73 % ;
- Développement de la production en miel à travers la modernisation du secteur apicole pour augmenter à terme la production de miel de 534 %.

Projets potentiels pilier II par filière de production animale

| Filières       | Nombre de Projets | Consistance   | Effectifs (têtes ou ruches) | Nombre d' Agrégés |
|----------------|-------------------|---|-----------------------------|-------------------|
| Viandes rouges | 1                 | Amélioration de la productivité du cheptel au niveau de la région | 295 000                     | 21 300            |
| Apiculture     | 1                 | Amélioration de la productivité apicole                           | 42 000                      | 700               |
| Lait           | 1                 | Valorisation de la production laitière                            | 741                         | 150               |

Le nombre des agrégés relatif à la filière viandes rouges occupe une place importante dans le pilier II avec un pourcentage de 96 %.

SOURCE : WEB